

Pierre Rosanvallon, *La crise de l'État-providence*, Paris, Seuil, 1981, 183 p.

Gilles Breton

Numéro 3, hiver 1983

La crise des finances publiques au Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040426ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040426ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

0711-608X (imprimé)

1918-6584 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Breton, G. (1983). Compte rendu de [Pierre Rosanvallon, *La crise de l'État-providence*, Paris, Seuil, 1981, 183 p.] *Politique*, (3), 160–163.
<https://doi.org/10.7202/040426ar>

Pierre Rosanvallon, *La crise de l'État-providence*, Paris, Seuil, 1981, 183 p.

Recenser la crise de l'État-Providence, de Pierre Rosanvallon en ces temps où le Québec est victime d'intoxication néo libérale et où le gouvernement du Parti Québécois a opté pour la manière autoritaire, les décrets et le mépris — du peuple et des institutions parlementaires — pour solutionner le problème, eh bien, qu'on le veuille ou non, c'est rafraîchis-

sant et surtout cela nous fait oublier les analyses un peu courtes et lénifiantes de messieurs Bérubé, Lévesque et Cie. Pourtant, si les analyses et propositions de Rosanvallon se révèlent effectivement innovatrices, stimulantes et fort sympathiques, un examen plus approfondi de l'ouvrage permet de déceler des insuffisances majeures.

La thèse développée par Rosanvallon dans *La crise de l'État-Providence* tient dans les trois propositions suivantes qui correspondent aux trois parties de l'ouvrage.

1.- La crise de l'État-Providence, pour évidente qu'elle soit, ne se réduit pas à une crise financière, puisque pour Rosanvallon, il n'y a pas «de véritable crise du financement de l'État-Providence» (16). Le véritable enjeu se situe plutôt au niveau «d'un nouveau contrat social entre les individus, les groupes et les classes. Le principal blocage de l'État-Providence est en effet d'ordre culturel et sociologique» (8).

2.- Pour surmonter les tensions inhérentes à la crise actuelle, Rosanvallon formule l'hypothèse qu'il est nécessaire de «déborder le cadre de l'État-Providence» (8) et à cette fin rejette les propositions libérales et néolibérales parce que loin de permettre de solutionner les problèmes en dépassant la situation, elles n'offrent aucune alternative crédible tant politique que théorique.

3.- Estimant qu'il faut sortir du débat privatisation/étatisation comme réponse à la crise de l'État-Providence, et que pour ce faire il faut redéfinir «les frontières et les rapports entre l'État et la société» (111), Pierre Rosanvallon propose une alternative qui consisterait en «une triple dynamique articulée de la socialisation, de la décentralisation et de l'autonomisation» (112) inscrite dans un «triple mouvement de réduction de la demande d'État, de réencastrement de la solidarité dans la société et de production d'une plus grande visibilité sociale» (112). Cette triple dynamique se matérialiserait dans un com-

promis post-social-démocrate qui, pour l'essentiel, consisterait « à échanger la possibilité d'une plus grande flexibilité de l'activité économique et d'une certaine débureaucratization de l'État contre la reconnaissance d'une autonomie accrue des personnes et des groupes qui serait garantie par des acteurs collectifs (dont les syndicats) et des institutions » (136).

Il va de soi que, mises en rapport avec la situation politique québécoise actuelle, ces analyses élargissent l'horizon du champ des possibles et nous sortent du ghetto politique dans lequel nous sommes actuellement enfermés. Cependant, si la stratégie des initiatives locales, à la base, décentralisées, de l'expérimentation sociale, comme politique de sortie de crise peut être attirante, cela ne saurait en cacher les limites qui découlent d'une insuffisance de l'analyse.

Ainsi, il nous semble que Rosanvallon fait une lecture particulièrement réductrice de la crise de l'État-Providence puisque cette dernière revêt pour lui la forme d'un « doute sur l'égalité comme finalité sociale » (31) et d'une « interrogation sur les limites de la solidarité mécanique » (31). Le véritable enjeu de la crise nous semble beaucoup plus structurel que ce qu'estime Rosanvallon. La crise de l'État-Providence est la crise d'une forme de la régulation étatique — de type monopoliste — inscrite dans un régime d'accumulation centré sur un rapport salarial spécifique, lui-même en crise. Évidemment, lorsqu'on analyse l'État-Providence comme une extension, un approfondissement de l'État-protecteur qui « n'a pas seulement pour fonction de protéger des acquis (la vie ou la propriété), il vise également des actions positives (de distribution de revenus, de règlementation des rapports sociaux, de prise en charge de certains services collectifs, etc.) » (22), on passe à côté de l'essentiel à savoir : que la crise actuelle de cette forme étatique résulte de mutations sociologiques et économiques fondamentales qui marquent aussi bien l'organisation de la

production, les conditions collectives d'existence, la concentration du capital que les rapports politiques et sociaux.

Cette insuffisance de l'analyse, la non-prise en compte du rôle central joué par l'État-Providence et son intervention économique dans la constitution même du mode de croissance et du modèle d'accumulation qui s'est mis en place au cours des dernières décennies, se répercute évidemment sur les propositions de sortie de crise mises de l'avant par Rosanvallon. Le caractère structurel de la présente crise appelle une redéfinition d'ensemble de l'intervention étatique y compris et surtout des politiques économiques qui, soit dit en passant, ne peuvent d'aucune façon se réduire à des politiques de redistribution. Il nous semble que l'initiative décentralisée, l'expérimentation sociale et l'autonomisation des groupes sociaux et individus ne sauraient suffire à solutionner les problèmes structurels de réaménagement du rapport salarial, de réorganisation des dépenses collectives et des recettes publiques, de redéploiement du capital, de restructuration — et non seulement de relance — de l'activité économique d'une part, ni à mobiliser les groupes sociaux porteurs d'un projet qui desserrera ces contraintes et permettra de dépasser l'orthodoxie social-démocrate.

Cela dit, si l'analyse de Rosanvallon, de même que ses propositions de sortie de crise, nous semblent insuffisantes — même s'il faut souhaiter le développement d'une expérimentation sociale décentralisée — il faut aussi souligner sa contribution au rejet des problématiques libérales et néolibérales — « une pensée radicalement a-sociologique » (101) — de même que de leurs solutions qui constituent « un retour en arrière, une réduction de la distribution. C'est un scénario de régression sociale » (110).

Gilles Breton
Université Laval